

14 Sports

Football/Suite aux propos de Pierre Alain MOUNGUENGUI
La réaction de Christian Gabin Nzogho Mintsa

Cité par Pierre Alain MOUNGUENGUI, dans l'interview qu'il nous a récemment accordée (lire notre livraison du 29 décembre 2017), Christian Gabin Nzogho Mintsa, candidat "malheureux" à l'élection de la Ligue de football du Woleu-Ntem (LFWN), réagit pour apporter sa part de vérité.

"JE mets au défi le président de la Fégafoot de porter l'Affaire du Congrès de la Ligue de football du Woleu-Ntem (LFWN) devant les instances internationales. A défaut, je vais, moi, saisir le CNOG, le ministère des Sports, la CAF et la FIFA pour l'invalidation du dernier Congrès ordinaire de la Fégafoot.

D'une part, les délégués de la LFWN, n'étaient mandatés par aucune instance légale ou légitime pour agir ou voter au nom du Woleu Ntem et, d'autre part, ces assises, les dernières de son mandat, étaient l'ultime occasion pour mettre sur pied, au moins, les commissions électorales et des recours (élections du Comex Fégafoot). Et, Justement, à la CAF et à la FIFA, tous les membres ont chacun, une seule voix lors des élections alors qu'à la Fégafoot, il y a encore des électeurs « à une voix » et d'autres « à deux voix ».

RECOURS• J'ai introduit un recours sur 10 Points : Immixtion avérée (Art. 18 statuts Fégafoot), attitude incivique et trafic d'influence de la Fégafoot (art. 14 Code FIFA) ; absence d'une commission électorale (Art.16 statuts LFWN et 05 Code FIFA) ; violation flagrante de l'Art. 35 statuts LFWN ; violation de l'Art. 06 Code FIFA ; non fiabilité de la liste électorale (Art. 11 Code FIFA) ; exclusion arbitraire de 8 Clubs d'Oyem (Art.13 statuts LFWN) et acceptation d'autres en violation du Décret 648 (statuts types pour associations, ligues, fédérations...) ; rétention de l'information vis-à-vis d'un candidat (Art. 13 Code FIFA) ; déficit de communication avec les autorités de tutelle locales et les médias (Art. 14 Code FIFA) ; délocalisation clandestine et inopportune du congrès avec une manipulation des statuts de la LFWN (Art.22

des statuts LFWN) et, absence de sécurité.

A la place de M. MOUNGUENGUI, j'évitais de faire allusion à son recours de mars 2013 lors d'une élection à très vite oublié ! Du 10 Juillet, jour du dépôt de mon dossier au SG de la LFWN, jusqu'au 8 Septembre 2017, j'ai adressé trois correspondances à la Commission électorale afin d'être édifié sur : sa composition et la liste électorale ; son chronogramme de travail ; les conditions de candidatures ; les dates de l'examen des dossiers et de la réunion de la commission élargie aux candidats afin de garantir les conditions de transparence.

Elles sont toutes restées lettre morte. D'ailleurs, je n'ai pas été officiellement informé de la délocalisation du congrès électif jusqu'à la veille du congrès. J'ai du reste surpris dans un restaurant, la délégation fédérale, mon adversaire et le SG de la ligue, examinant mon dossier sans que personne ne m'en tienne informé. Qui a organisé les élections à la LFWN ? C'est au début des travaux que le président de la commission juridique de la Fégafoot, présidant les débats, s'est présenté à moi comme président de la commission électorale. Assisté du DA de la Fégafoot (vice-président), du SG LFWN (rapporteur) et du président de la commission des finances de la fégafoot (membre). Il m'a donné lecture du collège électoral (exempté de 8 des clubs d'Oyem et la sous-ligue de Medouneu) ; Après ces informations, convaincu de l'imixtion flagrante et pressentant de la tentative de passage en force de la Fégafoot, je suis sorti de la salle avec mes colistiers. 30 minutes plus tard, un délégué m'annonce que mes bulletins ont été utilisés, donnant un score de 12 voix contre 1 (soit 13 voix sur les 23 statutaires).

Trois heures après la fin du congrès, j'ai demandé à retirer ma caution (et non mon dossier) ; le Président de la commission électorale a appelé le président fédéral qui a conditionné le retrait de la caution à celui du dossier et à la signature d'un document d'abandon de recours, chose que j'ai refusée. Mais à la tête d'une forte délégation qui devait rentrer sur Oyem (116 km) et, la nuit tombant, j'ai, sur conseils d'une haute personnalité locale et mon directoire de campagne, signé un document pour attester que j'ai retiré ma caution, et (à la demande du président fédéral), mon dossier, en acceptant d'abandonner les recours.



Photo : Abel Mimongo

Christian Gabin Nzogho Mintsa, candidat malheureux de l'élection à la tête de la Ligue de football du Woleu-Ntem.

MEPRIS•A la CAF et la FIFA, seuls leurs SG et leurs agents administratifs, ont l'obligation de résider dans la ville du siège (cas de Constant Omari Selemani, membre des comités exécutifs de la CAF et la FIFA résident à Kinshasa) ; Léon Ababé qui a qualifié pour la 1re fois nos U17 à une phase finale de Championnat d'Afrique, mis en place la LINAFA, lancé le projet Goal, construit le siège de la Fégafoot et recruté Alain Giresse, habite Port-Gentil, Placide Engandzas qui, en 2012, a qualifié aux championnats d'Afrique nos U17 et U20, l'équipe A aux ¼ finales de la CAN, les U23 aux Jeux Olympiques de Londres, après avoir

gagné la CAN U23, résidait à Franceville mais, M. MOUNGUENGUI qui vit à Owendo, qu'a-t-il changé en quatre ans ? Incapable de mettre en place les organes juridictionnels prévus dans « ses statuts ». Je suis déçu quand ce fonctionnaire du ministère des sports, au mépris du Décret 602 (organisation des sports civils), semble ignorer la place et le rôle de son ministère d'origine dans le dispositif du Football au Gabon et, affirme dans le quotidien national que, je n'ai jamais déposé mon recours à la Fégafoot (chose pourtant faite le 13 Septembre 2017, accusé joint) et qu'il ne comprend pas, le sens de mon adresse à la DPS ; un tel comportement, est tout simplement décevant ! Cet homme a deux principales faiblesses : le non-respect des textes et des procédures administratives. Il excelle dans les contre-vérités.

En 2012, il était à la tête de la Commission compétition du Cocan (sans l'avis de la Fégafoot), en 2017, devenu président de cette institution, il a exigé que les nominations de cette commission passent par lui. Avant la Fé-

gafoot, membre de la CONO-GEMCNI, il organisait tous les événements du football, une fois à la Fégafoot, il combat énergiquement ceux qui ont fait de lui, le «demi Dieu» du Football gabonais qu'il a d'ailleurs entraîné dans l'abîme. Président de la LINAFA, il exigeait que cette dernière, désigne elle-même les officiels de ses rencontres contre la volonté de la fégafoot, une fois à la fédération, il revendique leur désignation par ses services sans oublier qu'il est l'un des concepteurs du mode actuel de gestion des équipes nationales, depuis son élection à la Fégafoot, il fustige l'action de ses amis d'hier.

BON VENT•Avec un solde de 77.935 frs (rapport financier), un siège fermé pour un litige d'environ 400.000 frs avec la SEEG, qui a financé pour la LFWN, la délocalisation du congrès de Mitzi et pour quel intérêt ? Comment la Fégafoot, justifie-t-elle l'exclusion de la sous ligue du Haut-Como alors qu'aucune sous-ligue dans le Woleu Ntem n'a organisé la moindre activité en dehors des congrès de la LFWN ? En fait, la Fégafoot est mon réel adversaire. J'observe que, aujourd'hui, nous sommes exactement dans la situation du scrutin du 27 mars 2013, annulé par la FIFA après « recours » du perdant pour, entre autres raisons, l'utilisation de délégués non autorisés, l'utilisation de 2 statuts ; toutes choses étant égales par ailleurs, sachant que cette saison sportive est exceptionnelle avec le renouvellement du Comex Fégafoot et son terme à fin mai 2018 (Coupe du Monde), à quelle occasion, compte-t-il mettre en place à la LFWN, un comité de normalisation (équitable et transparent) avec pour missions : l'harmonisation des statuts, l'organisation des élections finales et non appelables ainsi que l'expédition des affaires courantes ? Au-delà de tout ce qui précède, je ne vais pas manquer l'occasion de lui souhaiter, malgré tout, bon vent pour sa candidature au Comex CAF".

Christian Gabin NZOGHO MINTSA

CHAN-2018

Le programme

AFP Rabat/Maroc	Groupe B (Grand stade de Marrakech) 14 janvier 2018: 16h30: Côte d'Ivoire - Namibie 19h30: Zambie - Ouganda	17 janvier 2018: 16h30: Maroc - Guinée 19h30: Soudan - Mauritanie	19h30: Congo - Burkina Faso	d'Agadir) Rwanda - Libye (Grand stade de Tanger)	stade de Tanger) 19h30: 1er du groupe D - 2e du groupe C (Grand stade d'Agadir)
Programme de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2018) de football, une compétition réservée aux joueurs africains évoluant sur le continent, qui se tient au Maroc du 13 janvier au 4 février:	Groupe C (Grand Stade de Tanger) 15 janvier 2018: 16h30: Libye - Guinée équatoriale 19h30: Nigeria - Rwanda.	Groupe B (Grand stade de Marrakech) 18 janvier 2018: 16h30: Côte d'Ivoire - Zambie 19h30: Ouganda - Namibie	Groupe A 21 janvier 2018: 19h00: Soudan - Maroc (Stade Mohammed V - Casablanca) Mauritanie - Guinée (Grand stade Marrakech)	Groupe D 24 janvier 2018: 19h00: Congo - Angola (Grand stade d'Agadir) Burkina Faso - Cameroun (Grand stade de Tanger)	Demi-finales: 31 janvier 2018: 16h30: 1e demi-finale (Complexe Mohammed V à Casablanca) 19h30: 2e demi-finale (Grand stade de Marrakech)
Groupe A (Complexe Mohammed V à Casablanca) 13 janvier 2018 (match d'ouverture): 19h30: Maroc - Mauritanie 14 janvier 2018: 14h30: Guinée - Soudan	Groupe D (Grand stade d'Agadir) 16 janvier 2018: 16h30: Angola - Burkina Faso 19h30: Cameroun - Congo	Groupe C (Grand Stade de Tanger) 19 janvier 2018: 16h30: Libye - Nigeria 19h30: Rwanda - Guinée équatoriale	Groupe B 22 janvier 2018: 19h00: Namibie - Zambie (Complexe Mohammed V à Casablanca) Ouganda - Côte d'Ivoire (Grand stade Marrakech).	Quarts de finale: 27 janvier 2018: 16h30: 1e du groupe A - 2e du groupe B (Complexe Mohammed V à Casablanca) 19h30: 1e du groupe B - 2e du groupe A (Grand Stade de Marrakech)	Match de classement: 3 février 2018: 19h00: (Grand stade de Marrakech)
	Groupe A (Complexe Mohammed V à Casablanca)	Groupe D (Grand stade d'Agadir) 20 janvier 2018: 16h30: Angola - Cameroun	Groupe C 23 janvier 2018: 19h00: Guinée équatoriale - Nigeria (Grand stade		Finale: 4 février 2018: 19h00: (Complexe Mohammed V à Casablanca)